

APPEL À CANDIDATURES

BOURSE DE JOURNALISME D'INVESTIGATION (BÉNIN)

La Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique (PPLAAF) et son partenaire au Bénin, Social Watch Bénin, lancent un appel à candidatures destiné à soutenir des journalistes d'investigation travaillant au Bénin ou sur des sujets concernant le Bénin.

Cette bourse vise à renforcer le journalisme d'intérêt public en soutenant des enquêtes ambitieuses portant sur des cas de criminalité financière, comme la corruption, les détournements publics, la fraude, le blanchiment d'argent et la mauvaise gouvernance.

QUI PEUT CANDIDATER ?

L'appel est ouvert :

- aux journalistes professionnels, indépendants ou salariés ;
- aux équipes de journalistes ;
- aux médias collaborant avec des journalistes d'investigation ;
- aux journalistes basés au Bénin ou enquêtant sur des sujets concernant le Bénin.

Les collaborations transfrontalières sont encouragées lorsque celles-ci renforcent la qualité et l'impact de l'enquête.

Les candidatures de femmes journalistes seront privilégiées.

FINANCEMENT

Les projets retenus pourront bénéficier d'une bourse pouvant aller jusqu'à 3 500 €.

Le financement peut couvrir notamment :

- les déplacements et missions de terrain ;
- les frais de communication ;
- l'accès à des bases de données ou à des documents ;
- l'analyse de données ou l'expertise technique ;
- les traductions et transcriptions ;
- la sécurité numérique et la protection des communications ;
- les collaborations avec d'autres journalistes ou médias ;
- toute autre dépense directement liée à la conduite de l'enquête

Ne sont pas éligibles :

- les salaires ;
- l'achat de matériel informatique ou audiovisuel ;
- les gratifications, encouragements ou pots-de-vins.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures seront évaluées notamment au regard :

- de l'intérêt public de l'enquête proposée ;
- du caractère inédit ou des nouvelles révélations attendues ;
- de la faisabilité du projet ;
- de la qualité de la méthodologie d'enquête, y compris la protection des sources et la sécurité des journalistes ;
- de la pertinence du budget.

À qualité égale, une attention particulière sera accordée aux projets portés par des femmes journalistes ou aux enquêtes reposant sur des informations fournies par des lanceurs d'alerte déjà identifiés par les soumissionnaires.

À PROPOS DES LANCEURS D'ALERTE

Les lanceurs d'alerte sont des personnes qui, dans le cadre de leurs fonctions professionnelles, ont connaissance de faits susceptibles de constituer une infraction, une fraude ou une atteinte grave à l'intérêt général. Ils ne sont ni journalistes, ni membres de la société civile, mais peuvent être des employés d'entreprises privées, de banques, d'administrations publiques ou d'autres institutions. Ils disposent d'informations confidentielles et documentées.

Cette bourse a pour objectif d'encourager des enquêtes responsables, rigoureuses et sécurisées permettant de révéler des faits d'intérêt public tout en protégeant les sources.

Il n'existe pas aujourd'hui de cadre légal protégeant les lanceurs d'alerte au Bénin. Une attention redoublée doit donc être portée pour protéger ce type de sources en attendant qu'une législation appropriée soit adoptée.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEVRA COMPRENDRE

Les candidats devront soumettre :

- un résumé de l'enquête (1 à 2 pages) présentant les faits investigués, les sources disponibles et notamment si un lanceur d'alerte est déjà identifié, les révélations attendues et leur intérêt public ;
- la méthodologie d'enquête envisagée, incluant un plan de gestion des risques et de sécurité (physique, numérique et juridique) (maximum 1 page)
- un calendrier prévisionnel ;
- les médias auprès desquels une publication est envisagée, accompagnés d'une lettre d'intérêt (formulaire fourni) ;
- les publics visés et la stratégie de diffusion ;
- un budget détaillé.(voir formulaire fourni)

ACCOMPAGNEMENT

Afin d'accompagner les candidats dans la préparation de leur proposition, plusieurs webinaires seront organisés en juillet et en août. Ils permettront notamment d'échanger sur :

- la structuration d'un bon pitch d'enquête ;
- la protection des lanceurs d'alerte et des sources confidentielles ;
- la sécurité numérique ;
- l'élaboration d'un budget ;
- les critères de sélection.

Il est recommandé aux candidats de participer au premier webinaire avant de postuler.

CONDITIONS DE LA BOURSE

Les journalistes sélectionnés conserveront une totale indépendance éditoriale dans la conduite de leurs enquêtes.

Les enquêtes soutenues dans le cadre de cette bourse devront être conduites conformément aux standards internationaux du journalisme d'investigation, notamment en matière d'exactitude des faits, de protection des sources et du droit de réponse.

Dans le cadre de la bourse, PPLAAF et Social Watch Bénin pourront toutefois fournir un accompagnement technique afin de soutenir les bénéficiaires tout au long de leur enquête. Cet accompagnement pourra notamment porter sur la méthodologie d'investigation, la sécurité numérique et la protection des sources, les questions juridiques, les collaborations journalistiques ou tout autre besoin permettant de renforcer la qualité, la sécurité et l'impact des investigations.

Toute entorse au respect de l'éthique et la déontologie entraînera une suspension du paiement de la bourse et du soutien au boursier.

Les bénéficiaires s'engagent à utiliser les fonds exclusivement pour les dépenses approuvées dans leur budget et directement liées à la réalisation de leur enquête. Ils devront assurer une gestion rigoureuse de la subvention et conserver les pièces justificatives relatives aux dépenses engagées.

Les modalités de mention du soutien de PPLAAF et de Social Watch Bénin seront communiquées aux bénéficiaires avant la publication des enquêtes. Toute mention du soutien financier devra respecter l'indépendance éditoriale des journalistes et des médias partenaires.

CALENDRIER INDICATIF

- 28 juillet 2026 : premier webinaire d'information
- 26 août 2026 : second webinaire de finalisation des candidatures
- 30 août 2026 (23h59 heure de Cotonou) : clôture des candidatures
- Fin septembre 2026 : sélection des bénéficiaires et notification
- Octobre 2026 – février 2027 : réalisation des enquêtes et publication des reportages
- Fin février 2027 : publication au plus tard des enquêtes soutenues



Pour postuler, écrire en mettant le libellé « Bourses Bénin » à jobs@pplaaf.org & appel@socialwatch.bj